

Les entreprises

Un mille-feuille fiscal toujours plus épais

Les 10 milliards d'euros d'impôts nouveaux s'ajoutent à une multitude de taxes souvent inefficaces. Un système ubuesque qui échappe à la réforme.

Incroyables Suédois. Le 13 septembre, le gouvernement de ce pays symbole de l'Etat providence a annoncé une baisse de 4,3 points de l'impôt sur les sociétés, ramené à 22%. Malgré ses prélèvements obligatoires les plus élevés d'Europe (51,4% du PIB), la Suède bichonne ses entreprises, avec l'un des taux d'impôt sur les sociétés les plus faibles. Ce qui contribue à la placer parmi les Etats les plus compétitifs, au quatrième rang mondial selon le Forum de Davos. Rien de tel dans l'Hexagone. Certes, comme la Suède, la France fait partie des champions de la pression fiscale en Europe. Mais pour ses entreprises, elle est beaucoup moins clémentine : le taux de l'impôt sur les sociétés (33,3%) et le poids des charges patronales sur les salaires (50%, contre 20% en Allemagne, selon une étude d'Ernst & Young) la placent parmi les Etats qui taxent le plus. Et cela ne va pas



Les ateliers de Poclairn Hydraulics. Le patron de l'entreprise regrette de payer 47% de ses impôts en France, où il ne réalise que 34% de son chiffre d'affaires.

fiscaux aux grandes entreprises ». Ainsi, la déduction des intérêts d'emprunt du bénéfice imposable sera plafonnée (80% des charges d'intérêt), ce qui rapportera 4 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Selon les experts socialistes, comme l'économiste Karine Berger, cela aura peu d'impact sur l'activité. Il n'empêche, l'ampleur du choc fiscal inquiète : « Les entreprises françaises ont la profitabilité la plus faible des grands pays européens, relève Patrick Artus, le directeur de la recherche de Natixis (lire p. 63). Cette nouvelle ponction fiscale aura un fort impact négatif sur l'investissement, en particulier dans les PME. »

s'arranger : dans le budget 2013, le gouvernement va ponctionner 10 milliards d'euros d'impôts nouveaux sur les entreprises.

Pour François Hollande, il s'agit seulement de « supprimer des niches fiscales et des avantages

Surtaxation à tous les étages

Pour mieux évaluer les dégâts potentiels, *Challenges* publie, en exclusivité, les résultats d'une étude décapante sur « les prélèvements des entreprises » de la Fondation iFrap, un think tank spécialisé dans les administrations et les politiques publiques. Réalisée à partir de cas concrets d'entreprises détenant des filiales dans plusieurs pays européens, cette enquête révèle une « exception française » : la surtaxation des sociétés à tous les étages. Première spécificité : la lourdeur des charges patronales. L'iFrap a obtenu les chiffres d'une ETI (entreprise de taille intermédiaire) française du secteur de la logistique, présente dans quinze pays et employant 5000 personnes, qui affiche un ratio de charges patronales (rapportées aux salaires) de 43% en France pour 21% en Allemagne, 13%

L'exception française

Type de prélèvements	France	Allemagne	Royaume-Uni
Cotisations sociales/salaires	42,8%	21%	13,3%
Impôt sur les sociétés/résultat fiscal	35,7%	29,1%	26,4%
Taxes*/résultat d'exploitation	24,2%	3,6%	13,7%
Total prélèvements obligatoires/résultat d'exploitation	105%	75%	78%

* Hors impôts sur les sociétés. Source : iFrap (ces chiffres ont été fournis par une entreprise française du secteur de la logistique présente dans quinze pays européens et employant 5000 salariés).

au Royaume-Uni et seulement 8% au Danemark. S'ajoutent à cela l'impôt sur les sociétés, plus lourd en France, et une multitude de taxes qui représentent, à elles seules, 24% du résultat d'exploitation ! Résultat : dans l'Hexagone, l'ensemble des prélèvements atteint 105% du résultat d'exploitation, contre 78% au Royaume-Uni et 75% en Allemagne (voir tableau ci-dessous).

Système fiscal émietté

Notre fiscalité révèle ainsi son gros défaut, peu connu mais dévastateur pour les entreprises : l'inflation de taxes diverses, sur les salaires, les véhicules ou l'apprentissage, qui s'ajoutent aux autres impôts. Selon le pointage de l'iFrap, la France compte pas moins de 153 dispositifs, qui collectent un montant colossal : 26,5 milliards d'euros, en 2008, selon un rapport récent de la Cour des comptes, soit la moitié des recettes de l'impôt sur les sociétés. Alors qu'en Allemagne elles atteignent à peine 2 milliards. En plus, le système français est totalement émietté : les 27 plus gros prélèvements représentent 80% des recettes, notamment les taxes dans le secteur social (10,3 milliards d'euros), les collectivités locales (4,1 milliards) et l'environnement (2,7 milliards). Le reste est constitué d'innombrables petits prélèvements dans l'agriculture, les transports ou l'urbanisme. « La complexité déclarative et contentieuse doit être mise en évidence, déplore le rapport de l'iFrap. Cela alourdit le travail administratif et comptable des entreprises et significativement des plus petites d'entre elles. » Du côté de l'Etat, cette prolifération est aussi très pénalisante, car elle accroît le coût de collecte. L'iFrap souligne que « 82 dispositifs recollent chacun moins de 30 millions d'euros. Et les financements sont extrêmement éparpillés, avec pas moins de 71 organismes bénéficiaires ». Un système totalement ubuesque que le gouvernement n'a pas prévu, pour l'instant, de réformer.

Ce handicap fiscal est surtout préoccupant en comparaison avec l'Allemagne, notre premier partenaire commercial. Dans son rapport, l'iFrap détaille les résultats de l'étude de Henri Lagarde, ancien di-

L'avis de l'expert

« Pénalisant pour les entreprises moyennes »

Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation iFrap

La ponction de 10 milliards d'euros sur les sociétés aura des conséquences graves, notamment sur les entreprises de taille intermédiaire, qui représentent 22% de l'emploi et 33% de nos exportations. Déjà, comme le montre notre étude, ces sociétés subissent une pression fiscale beaucoup plus forte que celle de leurs concurrentes allemandes et britanniques. Nous détaillons le cas d'une PME de 230 salariés, réalisant 4 millions d'euros de bénéfices, qui verserait 2,5 millions de taxes en moins si elle était implantée en Allemagne. Un écart qui explique pourquoi les entreprises d'outre-Rhin sont plus compétitives. Dans le budget 2013, la réduction des avantages fiscaux n'a pas tenu compte de cette situation. Ainsi, le plafonnement de la déduction des intérêts d'emprunt va encore pénaliser les ETI, qui en bénéficient lorsqu'elles s'endettent pour investir.



J. Chatriy/Expansion/Rea

« En Allemagne, la majorité des impôts sont payés par l'entreprise lorsque les résultats le permettent. En France, même si les résultats sont nuls, les taxes locales doivent être payées », constate la Fondation iFrap.

rigeant de Royal Canin, qui a comparé les prélèvements d'une PME française et de sa concurrente allemande, dans le même secteur. Après avoir additionné toutes les taxes locales, sociales et les impôts, Lagarde estime le taux de prélèvement français à 113% du résultat comptable (avant impôts), contre 40% en Allemagne. Avec un double enseignement : les impôts sont bien plus élevés en France – par exemple, les taxes locales pèsent 24% du bénéfice, contre 14% en Allemagne – et ils s'avèrent plus nocifs. « En Allemagne, la majorité des impôts sont payés par l'entreprise lorsque les résultats le permettent », note l'iFrap. En effet, la taxe professionnelle (Gewerbesteuer) est prélevée sur le bénéfice, « alors qu'en France, même si les résultats sont nuls, les taxes locales doivent être payées », s'alarme le think tank. Ce diagnostic est confirmé par Laurent Bataille, le patron de Poclairn Hydraulics, une entreprise familiale spécialisée dans les systèmes de transmission hydraulique pour engins et présente dans dix-neuf pays européens : « En 2011, les impôts et taxes payés en France ont représenté 3,7 millions d'euros, soit 47% du total, alors que la part de la France dans l'activité du

groupe n'est que de 34%, souligne Laurent Bataille. Et sans le crédit d'impôt recherche, la part des impôts versée dans l'Hexagone aurait atteint 59%. »

Niches compensatoires

Dans ce contexte, faut-il s'attaquer aux niches fiscales des entreprises, comme l'a décidé le gouvernement ? Certes, selon le Conseil des prélèvements obligatoires, la France a accumulé pas moins de 297 exonérations fiscales pour les entreprises, soit un coût annuel de 35 milliards d'euros. Et cette instance a déploré la faible efficacité de nombreuses niches, comme la TVA réduite dans la restauration ou (déjà) la déductibilité des intérêts d'emprunt. Il n'empêche, pour beaucoup d'experts, ces allègements visent, en fait, à baisser le taux de l'impôt sur les sociétés dans le dire, en contournant un sujet politiquement explosif. « On a perdu de vue que les allègements, appelés aujourd'hui "niches à supprimer", n'étaient intervenus que pour corriger les excès des taux nominaux élevés, souligne Agnès-Verdier Molinié, directrice de la Fondation iFrap. Supprimer ces allègements sans réduire les taux d'imposition est très dangereux. »

Thierry Fabre